

DOCUMENT DE PROJET
Djibouti

Titre du projet : Renforcement des capacités nationales pour la préparation et l'intervention d'urgence

Numéro de projet :

Partenaire de mise en œuvre : ONARS

Date de début : 1^{er} Avril 2018 **Date de fin :** 31 Décembre 2018 **PAC date de la réunion :** 28 Mars 2018

Brève Description

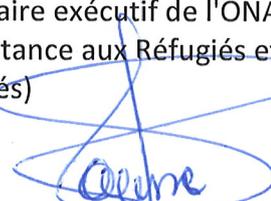
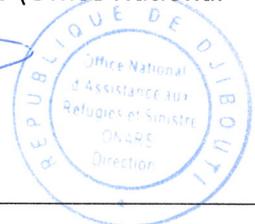
Les effets de l'instabilité régionale et du changement climatique ont aggravé les défis socio-économiques et les conditions de vie des populations de Djibouti, en particulier celles des communautés vulnérables. À la suite de la demande urgente du Gouvernement de Djibouti de soutenir une communauté déplacée et vulnérable, le PNUD de Djibouti a développé un projet intitulé « **Projet de renforcement des capacités nationales pour la préparation et l'intervention d'urgence** ». Dans le cadre du projet global cité précédemment, le PNUD Djibouti a mis en œuvre un sous-projet sensible au genre intitulé « **Renforcer la résilience par l'accès aux moyens de subsistance des personnes déplacées et vulnérables du climat** ». Il vise à fournir un soutien, à environ, 647 ménages déplacés et vulnérables dans la zone de Damerjog en répondant à leurs besoins immédiats de subsistance et de survie (sécurité alimentaire, infrastructures de base : abris, toilettes pour femmes et hommes, médicaments et prestations de service).

Résultats contributifs (UNDAF/CPD, RPD or GPD) : 2018

Résultat(s) indicatif(s) :

Total des ressources requises	500 000 \$	
Total des ressources alloués	UNDP	
	Donor	Danish
	Gouvernement	
	In-Kind	
Non financé		

Convenus par (signatures) :

Gouvernement	PNUD
M. Hussein Hassan Darar Secrétaire exécutif de l'ONARS (Office National d'Assistance aux Réfugiés et Sinistrés)  	Mme Fatima Elsheikh Représentante Résidente Adjointe  
Date : <u>28</u> / <u>03</u> / 2018	Date : <u>28 MAR 2018</u> / 2018



DOCUMENT DE PROJET

Djibouti

Titre du projet : **Renforcement des capacités nationales pour la préparation et l'intervention d'urgence**

Numéro de projet : **00107644**

Partenaire de mise en œuvre : **ONARS**

Date de début : **1^{er} Avril 2018** Date de fin : **31 Décembre 2018** PAC date de la réunion : **28 Mars 2018**

Brève Description

Les effets de l'instabilité régionale et du changement climatique ont aggravé les défis socio-économiques et les conditions de vie des populations de Djibouti, en particulier celles des communautés vulnérables. Ils ont nui au maintien des moyens de subsistance et ont amplifié les défis structurels auxquels sont confrontés aux moyens de subsistance immédiats et de la sécurité alimentaire. L'amélioration de la protection des moyens de subsistance, celle des droits de l'homme et de l'aide juridique pour les personnes déplacées et les femmes vulnérables, est l'un des principaux piliers pour renforcer la résilience et promouvoir la cohésion sociale et la stabilité des communautés.

À la suite de la demande urgente du Gouvernement de Djibouti de soutenir une communauté déplacée et vulnérable, le PNUD de Djibouti a développé un projet intitulé « **Projet de renforcement des capacités nationales pour la préparation et l'intervention d'urgence** ».

Dans le cadre du projet global cité précédemment, le PNUD Djibouti a mis en œuvre un sous-projet sensible au genre intitulé « **Renforcer la résilience par l'accès aux moyens de subsistance des personnes déplacées et vulnérables du climat** ». Il vise à fournir un soutien, à environ, 647 ménages déplacés et vulnérables dans la zone de Damerjog en répondant à leurs besoins immédiats de subsistance et de survie (sécurité alimentaire, infrastructures de base : abris, toilettes pour femmes et hommes, médicaments et prestations de service). Travaillant en partenariat avec les communautés touchées, le projet vise également à soutenir le maintien des moyens de subsistance avec une vision à plus long terme pour renforcer la résilience des familles djiboutiennes démunies. De plus, le projet mettra l'accent sur les ménages dirigés par des femmes qui n'ont aucune source de revenus dans la zone ciblée de Damerjog. Il compte également compléter le cadre de la mise en œuvre du cadre global de réponses aux réfugiés (CRRF) avec d'autres initiatives, pour lequel Djibouti sera un pays pilote, notamment dans les domaines de l'intégration des réfugiés mais aussi des migrants et des déplacés climatiques.

Le PNUD mettra en œuvre une approche transversale entre les deux produits du cadre de projet ; i) amélioration de la gouvernance et de la gestion des risques tenant compte des sexospécificités, et ii) amélioration de la préparation, de la réaction et de la résilience des populations vulnérables aux chocs, en particulier à travers la protection des moyens de subsistance et de l'emploi. Le rôle de la société civile sera promu dans les zones ciblées en soutenant et en habilitant les ONG/OBC à avoir accès au dialogue politique, à participer aux processus d'élaboration des politiques sensibles au genre, à construire des réseaux et à développer leurs compétences et connaissances pour interagir avec les autorités compétentes en matière de droits de l'homme et d'accès à l'aide judiciaire.

Le PNUD s'associera à d'autres agences des Nations Unies intéressées par l'aide humanitaire et le développement pour la mise en œuvre du projet intitulé « **Renforcer la résilience par l'accès aux moyens de subsistance des personnes déplacées et vulnérables du climat** » pour rassembler leurs avantages comparatifs afin de servir au mieux les objectifs du projet et maximiser l'impact et les résultats collectivement. Le PNUD consultera également d'autres agences des Nations Unies pour faire avancer l'approche basée sur le développement régional dans la zone ciblée, mais aussi celui des communautés hôtes et des personnes déplacées à cause du changement du climat.

I. DEFINITION DE DEVELOPPEMENT

Djibouti est stratégiquement situé dans la corne d'Afrique plus précisément sur le golfe d'Aden, à l'intersection des corridors commerciaux maritimes pour le transport de marchandises et de pétrole. Le pays sert de principal port maritime pour les importations et les exportations de l'Ethiopie, pays voisin. Le pays est le site de diverses bases militaires étrangères et a vu des investissements à grande échelle notamment dans l'infrastructure et l'approvisionnement en eau potable. Djibouti connaît actuellement un boom de l'investissement qui pourrait accélérer la croissance économique. Le pays est donc considéré par certains comme un pôle commercial florissant. Cependant, le flux des investissements directs étrangers (IDE) dans le pays est concentré sur l'infrastructure pour les ports, les routes et les hôtels. Les avantages économiques ne se répercutent pas sur l'amélioration des gains de développement humain de la population générale. Djibouti reste une économie à faible revenu avec des taux de chômage élevés ; gravement touchés par le changement climatique et l'afflux de réfugiés.

Le petit pays, havre de paix, est bloqué par des voisins en proie à des conflits. La population atteint un million de personnes, elle vit sur une superficie de 23 200 km² (8 958 milles carrés) avec des taux de pauvreté élevés d'environ 23%. La population fait face à différentes difficultés et à un accès insuffisant aux services sociaux. Djibouti se classe 172^{ème} sur 188 pays dans l'indice de développement humain pour l'année 2016. Les jeunes sont confrontés à des taux de chômage élevés ; 54,6% pour les hommes et 68,8% pour les femmes dont 70% sont des jeunes. Les disparités entre les sexes à Djibouti sont également élevées, en particulier dans les zones rurales, avec une participation du travail de 68% pour les hommes et de 36,5% pour les femmes. Plus d'un tiers (37%) des jeunes djiboutiens (16-34 ans) n'ont pas accès à l'éducation ; le taux d'alphabétisation des femmes se situait autour de 82,2% contre 70% pour les hommes. Le pays fait face à des insécurités alimentaires et nutritionnelles persistantes, en raison des faibles revenus du secteur agricole, qui devraient continuer à diminuer en raison de l'incapacité du pays à faire face aux effets du changement climatique.

L'instabilité régionale et les effets néfastes du changement climatique sur les capacités de subsistance de la population ont déclenché une énorme demande d'aide humanitaire (280 000 personnes nécessitant une aide humanitaire en 2017), dont plus de 27 000 réfugiés (3,2% de la population), demandeurs d'asile, immigrants (entre 100 000 et 120 000) et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) qui ont quitté leurs lieux de vie en raison du changement climatique.

La croissance économique, constituée principalement de quatre secteurs (Transport, Communication, Infrastructure Publique, Banque et Assurances), contribue à 13,3% des opportunités d'emploi disponibles. Les investissements à forte intensité de capital n'ont pas contribué à l'amélioration du capital social et humain ou à la création d'emplois locaux. La principale faiblesse de l'économie djiboutienne est due à son manque de diversification, à ses économies géographiques et sectorielles centralisées et à son marché du travail non qualifié. L'essentiel des activités économiques et de l'emploi est concentré dans la capitale, la ville de Djibouti, notamment autour du port et des bases militaires étrangères. L'ignorance et la sous-évaluation du potentiel et des atouts des régions ont entravé le développement socio-économique au niveau régional. La moitié des pasteurs djiboutiens sont maintenant passés à un mode de vie semi-sédentaire et sont installés autour de points d'eau.

Le changement climatique et le passage à la ville

Une décennie de sécheresses récurrentes et le déplacement conséquent des populations rurales vers les zones urbaines et suburbaines ont conduit à une érosion extrême de la cohésion sociale et à une capacité de résilience faible des personnes les plus vulnérables à Djibouti. Les mécanismes de protection actuels sont insuffisants, inadéquats ou inexistantes ; laissant les gens se débrouiller avec le strict minimum pour survivre. Les éléments combinés de la migration et du changement climatique sont les causes profondes de la crise humanitaire prolongée à Djibouti. Le pays est maintenant confronté à une crise d'urgence prolongée et provoquée par la sécheresse avec un niveau 3 de l'IPC d'insécurité

alimentaire, de malnutrition et de manque de ressources en eau dans de nombreuses zones rurales et urbaines.

Face aux difficultés, à la sécheresse récurrente et au manque d'opportunités économiques, de nombreuses familles djiboutiennes ont envahi la capitale, entraînant une concentration de la population de 60% dans la ville de Djibouti. L'augmentation du nombre de citoyens s'est traduite par de graves problèmes de prestation de services, de bien-être économique, de protection sociale et de développement humain qui constituent le tissu urbain et suburbain.

Migration

En plus de la crise humanitaire induite par la sécheresse et de la présence de plus de 23 000 réfugiés de Somalie à Ali Addeh et HollHol, qui sont dans le pays depuis plus de deux décennies, Djibouti fait face à un afflux supplémentaire de réfugiés fuyant le Yémen. En raison de sa position stratégique, Djibouti a toujours fait partie de la route migratoire reliant l'Afrique à l'Eurasie. Djibouti est actuellement un important pays de transit accueillant environ 150 000 personnes, principalement d'Éthiopie, bien que certains Somaliens restent dans le pays pendant des semaines, des mois voire des années avant d'aller vers le golfe d'Aden et bien au-delà à la recherche d'une meilleure vie. Malgré le conflit en cours au Yémen depuis mars 2015, les réfugiés africains continuent d'atteindre les États du Golfe via le Yémen, mais beaucoup se retrouvent bloqués dans ce pays ravagé par la guerre et ne sont alors plus en mesure de continuer leur voyage. Inversement, depuis le déclenchement de la guerre au Yémen, près de 35 000 réfugiés yéménites et somaliens et rapatriés djiboutiens victimes du trafic et de la traite des migrants ont franchi le golfe d'Aden en sens inverse pour se réfugier à Djibouti.

La traite des êtres humains est condamnée comme une violation des droits de l'homme par plusieurs conventions internationales dont Djibouti est signataire. A Djibouti, la loi n°210/AN/07/5 sur la lutte contre la traite des êtres humains, adoptée en 2007, s'applique à toute personne victime de la traite, y compris les cas de travail forcé et de traite sexuelle. 2-5 ans de prison et une amende de 500.000 à 1.000.000 francs djiboutiens (DJF) sont infligés à toute personne engagée ou complice de la traite des êtres humains. Dans les cas graves de traite par exemple, lorsque l'acte implique la violence, l'enlèvement, les pires formes de travail des enfants ou le crime organisé, la peine est de 10-15 ans d'emprisonnement et une amende de 500.000 à 5.000.000 DJF. Les peines sont doublées lorsque la traite entraîne la disparition ou le décès de la victime. Cependant, la loi est rarement appliquée en raison du manque de sensibilisation, des capacités d'enquête et des ressources au niveau local.

Institutions nationales

En 2014, le gouvernement a publié son plan de développement « Vision Djibouti 2035 » qui vise à transformer l'économie du pays en une économie à revenu intermédiaire. La stratégie consiste à porter la croissance à moyen terme soit 7½ 10%, la rendant plus inclusive, triplant le revenu par habitant et réduisant le chômage. Cependant, l'absence de coordination et d'intégration des rôles entre les parties gouvernementales et non gouvernementales et l'absence de programmation conjointe efficace entravent les efforts de Djibouti pour obtenir des résultats durables et des avantages économiques évidents, en particulier pour les femmes, les jeunes, les personnes déplacées et les réfugiés. Le manque de concertation et de coordination conduit à une utilisation inefficace des fonds, à une faible contribution au développement économique et social et à une faible amélioration des conditions de vie.

Les stratégies et programmes nationaux de Djibouti, en particulier la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 2015-2019, accordent la priorité à l'amélioration des conditions de vie et de la qualité de vie. Ces documents nécessitent le déploiement d'un cadre national global qui utilise les ressources et les capacités disponibles pour le pays afin d'améliorer l'accès aux opportunités d'emploi pour sa population vulnérable, les personnes déplacées et réaliser une croissance économique durable. La stratégie a amplifié le soutien à l'autonomisation des femmes et inclut un objectif majeur spécial, qui vise à réduire les inégalités et la discrimination entre les sexes. La SCAPE contribuera à réduire l'inégalité d'accès à l'éducation, à l'emploi et au soutien de la lutte contre la violence sexiste en promouvant la protection des femmes et en améliorant la situation socio-économique des femmes.

Le rôle des organisations de la société civile à Djibouti est faible, en particulier dans le domaine des droits de l'homme et de la promotion ou même de l'aide juridique. Une synergie entre les pouvoirs publics et les organisations et groupes de la société civile devrait être encouragée pour renforcer la participation aux processus de décision sur les droits de l'homme, l'autonomisation des femmes et le service d'aide juridique prévu par le gouvernement de Djibouti. Les organisations de la société civile manquent d'expérience dans le lancement et la mise en œuvre d'initiatives qui amélioreraient la capacité de résilience et la création de moyens de subsistance. Ils peuvent jouer un rôle important par exemple pour lutter contre les stéréotypes et la ségrégation sur le marché de l'emploi et encourager les femmes et les filles d'une part et les hommes et les jeunes hommes d'autre part à s'installer dans les secteurs où ils sont respectivement sous-représentés.

L'amélioration de l'accès aux moyens de subsistance et aux opportunités d'emploi, à l'instar d'autres moteurs de développement essentiels dans le pays, est vulnérable à l'impact des fluctuations économiques et aux conséquences de l'instabilité régionale.

II. STRATEGIES

Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) est l'agence de développement du système des Nations Unies ; tous les engagements proposés dans le cadre de ce projet complètent le travail en cours dans les pays des États arabes. Le PNUD a mis en œuvre plusieurs initiatives réussies pour améliorer la protection des moyens de subsistance et renforcer la cohésion sociale. Le programme actuel s'appuiera sur les enseignements tirés pour créer un programme de développement global et durable.

Le PNUD est bien placé pour mettre en œuvre un tel programme, compte tenu de son partenariat solide avec le gouvernement et des engagements en cours dans de nombreuses communautés touchées. Ces partenariats permettent au PNUD d'adapter la programmation de manière efficace tout en utilisant les contacts existants. L'appui à ce programme proviendra du Centre régional du PNUD à Amman, en Jordanie, qui s'inspire de sa vaste expérience en matière de programmation de la coopération Sud-Sud.

Grâce à son expérience dans l'élaboration du Rapport sur le développement humain à Djibouti, le PNUD a obtenu des informations précieuses sur les défis auxquels le pays est confronté au niveau local et communautaire. Une expérience de terrain complète et une compréhension approfondie des défis et des préoccupations locales ont motivé le PNUD à élargir ses opérations et ses programmes de soutien en mettant clairement l'accent sur le renforcement de la résilience des communautés vulnérables et touchées par les crises.

La demande croissante de recours (naturels) dans les communautés d'accueil par l'arrivée des personnes déplacées et des réfugiés mettra à rude épreuve les institutions nationales et locales et entraînera probablement une détérioration de la prestation des services déjà limitée. Pour atténuer l'impact négatif, faire face aux flux de population, prévenir les tensions entre la communauté d'accueil et la population déplacée et compléter la réponse humanitaire largement insuffisante, les interventions devraient se concentrer sur le renforcement de la résilience des communautés et des institutions locales. En d'autres termes, les efforts seront répartis de manière que les communautés d'accueil deviennent plus résilientes et capables d'absorber une demande accrue de ressources attendue par l'arrivée d'un plus grand nombre de personnes déplacées et de réfugiés.

Compte tenu des défis mentionnés ci-dessus, le projet intitulé « **Projet de renforcement des capacités nationales pour la préparation et l'intervention d'urgence** » sera complété par d'autres initiatives dans le cadre de la mise en œuvre du cadre global d'intervention pour les réfugiés, dont Djibouti est un pays pilote en particulier dans les domaines de l'intégration des réfugiés mais aussi celle des migrants et des déplacés induits par le climat dans le tissu socio-économique afin de minimiser ainsi les tensions sociales.

Ce projet est aligné sur les critères de hiérarchisation des bureaux de pays, plus particulièrement dans les domaines d'intérêt ; le changement climatique/réduction des risques de catastrophe et le développement durable et réduction de la pauvreté. Il couvre les produits suivants :

Produit 1 : Gouvernance et gestion des risques sexospécifiques améliorées (gouvernement, sociétés civiles et communautés). Renforcement des capacités et des mécanismes d'intervention nationaux, sous-nationaux et communautaires, l'inclusion des femmes dans les décisions politiques et l'amélioration de la collecte de données ventilées par sexe et des systèmes de surveillance.

Produit 2 : Préparation et réaction accrues des populations vulnérables et des communautés hôtes aux chocs (chocs environnementaux et afflux des réfugiés et migrants) - Solutions novatrices de développement liées à l'état de droit/protection et mécanismes de subsistance intégrés pour tous les peuples en déplacement. Le soutien aux institutions de l'état de droit (justice et sécurité) pour faire respecter et améliorer l'accès aux droits légaux et réduire les crimes liés à la traite et à la mobilité.

Le projet permettra également d'améliorer la coordination humanitaire et le développement des réponses aux mouvements des réfugiés, en collaboration avec les autorités nationales, les agences des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, notamment l'Union Européenne grâce aux interventions connexes. Le projet assurera un plaidoyer systématique sur la protection et les droits de l'homme pour toutes les « personnes en mouvement » ; y compris les PDI dont les besoins sont souvent négligés en mettant l'accent sur les femmes.

L'accent sera mis sur la fourniture de services et le soutien aux autorités afin de garantir la preuve de la couverture des populations cibles, et la qualité des services fournis, en collaboration avec et en complément des efforts des autres organisations déjà engagés et actives dans les programmes de soutien aux réfugiés et aux migrants. Ces résultats seront utilisés comme preuve pour mobiliser des ressources supplémentaires afin de soutenir les priorités nationales et répondre aux besoins sensibles de ces populations vulnérables, des migrants, des réfugiés et des communautés d'accueil.

L'UNDAF, considère et intègre toutes ces questions, et s'engage sur la « nouvelle manière de travailler » pour laquelle cette intervention est catalytique car elle favorise la collaboration et le partenariat dans une large bande de partenaires.

Dans le cadre de ce deuxième projet, un sous-projet intitulé « **Renforcer la résilience par l'accès aux moyens de subsistance pour les personnes vulnérables et déplacées du climat** » sera formulé pour soutenir la stabilisation des moyens de subsistance avec une vision à long terme pour renforcer la résilience des personnes vulnérables et celles des personnes déplacées dans les communautés d'accueil ciblées.

THEORIE DU CHANGEMENT :

Arbre à problème / Sentier :

L'arbre à problèmes présente un flux logique de liens occasionnels entre les problèmes qui entraînent une protection inadéquate des moyens de subsistance et une offre limitée de services sociaux de base. La santé, l'éducation et la sécurité alimentaire ont été analysées conjointement pour identifier le défi du développement. La dimension de l'impact de la crise des réfugiés, des personnes déplacées et migrantes a également été prise en compte. Ce projet « **Renforcer la résilience par l'accès aux moyens de subsistance des personnes vulnérables et déplacées du climat** » englobe la réalisation des ODD pertinents suivants.

Principaux ODD pertinents :

ODD 1 : Pas de pauvreté.

ODD 2 : Pas de faim.

ODD 5 : Égalité entre les sexes.

ODD 10 : Inégalités réduites.

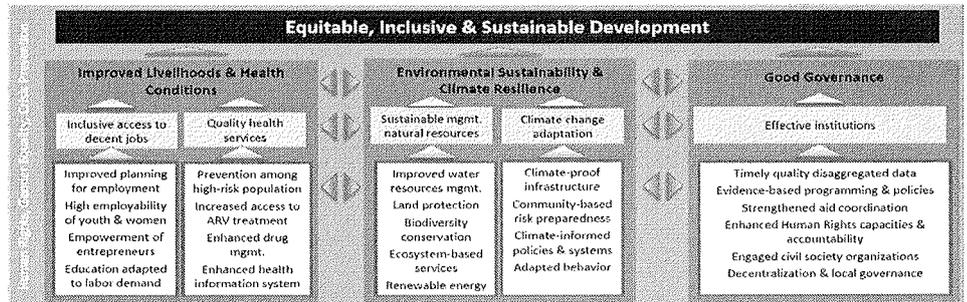
ODD 17 : Partenariats pour les objectifs.



Les défis et les difficultés (la pauvreté, les maladies et la perte de moyens de subsistance dus à la détérioration des écosystèmes et des ressources environnementales, notamment l'eau douce et le sol, ou encore les impacts du changement climatique, la mauvaise gestion des déchets solides et la fermeture du commerce transfrontalier) ont aggravé les services sociaux de base déjà surchargés et par conséquent, les taux de pauvreté et de vulnérabilité ont augmenté, en particulier chez les femmes.

L'avantage comparatif du PNUD

Le PNUD apporte ses solutions de développement axées sur la résilience pour répondre aux défis et causes susmentionnés. Le PNUD a une position solide aux niveaux local et national en soutenant le gouvernement de Djibouti dans l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et politiques nationales clés, notamment celle de la Vision Djibouti 2035 et de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi 2015 - 2019. Ces domaines d'expériences sont des portes d'entrée pour proposer un ensemble de domaines de soutien pour transformer les défis en solutions de développement.



UNDP Djibouti, Theory of Change, Solution Pathway, 2018

Arbre de solution/Chemin :

Le PNUD a proposé comme solution la protection améliorée et équitable des moyens de subsistance et le processus inclusif pour l'amélioration des moyens de subsistance et des droits d'emploi/travail. Cela cependant nécessite une mobilisation des ressources et des allocations budgétaires qui amélioreront l'accès aux moyens de subsistance et aux opportunités d'emploi. La mobilisation des ressources répondra mieux aux besoins immédiats des personnes pauvres et vulnérables, en particulier les personnes déplacées et les réfugiés. En fin de compte, cela contribuera à réaliser des gains d'équité sociale et de développement durable.

Identification des hypothèses :

La liste suivante concerne les principales hypothèses du projet pour la protection des moyens de subsistance à Djibouti. Cette liste a été élaborée sur la base d'un examen des facteurs internes et externes pertinents. Les hypothèses directes et indirectes et les risques, associés qui ont conduit à la voie de la solution suggéré par le PNUD pour ce projet, sont principalement cités comme suite :

- Grâce à l'intégration de la programmation du développement dans les opérations humanitaires, les efforts deviennent viables et peuvent éviter que les situations de fort déplacement ne se transforment en catastrophe humanitaire. Bien qu'il y'ait un grand besoin de répondre aux premières nécessités en temps de catastrophe, l'ajout de l'aspect développement aidera les gens à aller de l'avant, à augmenter leur résilience et à planifier leur avenir.
- Réaliser un relèvement durable est un élément vital de l'aide humanitaire ; la recherche a montré que la meilleure façon de procéder était de restaurer et de renforcer la résilience dans les familles, les communautés et les institutions. L'approche basée sur la résilience implique le passage d'un modèle d'intervention humanitaire basé sur des clusters avec une réponse plus globale et intégrée, consolidant les institutions locales et nationales en tant que domaine d'influence prioritaire.
- Si elles bénéficient d'un soutien adéquat, les autorités locales devraient améliorer les opérations de planification, diriger et coordonner plus efficacement les efforts gouvernementaux et sociétaux visant à réaliser des progrès dans les secteurs les plus pertinents (prestation de services de base, cohésion sociale et sécurité, moyens de subsistance).

- Les effets du changement climatique deviendront de plus en plus visibles à Djibouti touchée par la sécheresse, cela entravera gravement la résilience des éleveurs. Les programmes de protection des moyens de subsistance devraient inclure des stratégies pour diversifier et limiter la dépendance et inclure des innovations qui protégeront les moyens de subsistance actuels de l'impact négatif des changements induits par le climat dans l'environnement.
- Un élément crucial du renforcement de la communauté et du maintien de la paix est la restauration et le renforcement de la structure économique de la société et de la cohésion sociale. À Djibouti, les premiers pas dans cette direction devraient être faits par la création d'emplois ; le rétablissement de la prestation de services de base et la protection des biens naturels. Une attention particulière devrait être accordée aux zones vulnérables à la violence permanente ou récurrente.
- Les projets de réhabilitation des infrastructures communautaires peuvent littéralement aider à reconstruire les communautés. Si la planification et la mise en œuvre se font de manière participative, des projets comme ceux-ci peuvent aider les citoyens concernés à se rassembler, restaurer la cohésion sociale et renforcer les partenariats avec les autorités locales tout en acquérant de nouvelles connaissances et compétences.
- Afin de réduire la vulnérabilité à la traite des êtres humains, il est essentiel de collaborer avec les gouvernements locaux, qui peuvent apporter soutien et assistance aux victimes et aux personnes vulnérables et mettre en œuvre des stratégies de développement qui s'attaquent aux causes profondes de la traite grâce aux normes internationales des droits de l'homme

Identification des zones ciblées et des partenaires :

La solution a identifié les groupes et zones ciblées en fonction de certains critères liés à la pauvreté, à la vulnérabilité et au nombre de réfugiés et de personnes déplacées. Elle établit également un partenariat avec différentes parties prenantes concernés aux niveaux macro, méso et micro. Les partenaires ont été identifiés en fonction de leur pertinence par rapport à la solution.

Rôle du PNUD :

Le PNUD aidera le Gouvernement djiboutien à promouvoir la mobilisation de ressources et l'allocation de nouveaux fonds pour améliorer la protection sociale et les services sociaux de base. Le PNUD s'emploiera également à doter le personnel gouvernemental et non gouvernemental concerné des capacités techniques et à promouvoir une approche de développement par zone inclusive.

Les interventions de protection des moyens de subsistance conçues par le PNUD seront informées par les organismes humanitaires intéressés des Nations Unies. Des représentants techniques de l'ONARS et des agences intéressées participeront à l'ensemble du cycle de mise en œuvre du projet.

Les agences des Nations Unies intéressées seront également consultées lors de la conception des instruments pour les évaluations participatives des moyens de subsistance. L'identification des besoins de la communauté qui guideront la conception des activités « argent contre travail » sera alimentée par les contributions techniques de l'ONARS et des agences des Nations Unies intéressées.

III. RESULTATS ET PARTENARIATS

L'objectif général du projet de protection des moyens de subsistance intitulé « **Renforcer la résilience par l'accès aux moyens de subsistance des personnes vulnérables et déplacées du climat** » est de fournir un soutien à environ 647 ménages déplacés par le changement climatique à Damerjog en répondant à leurs besoins vitaux immédiats en termes d'infrastructures, d'abris, de toilette (femmes et hommes), de médicaments et de service de base. Le projet a aussi pour but de soutenir la stabilisation des moyens de subsistance avec une vision à long terme pour renforcer la résilience des familles djiboutiennes.

Les objectifs immédiats du projet de protection des moyens de subsistance sont les suivants :

- Améliorer la cohésion et la stabilité sociale des communautés hôtes ciblées.
- Améliorer l'accès à la protection des moyens de subsistance et aux opportunités de génération de revenus à court terme.
- Permettre aux bénéficiaires et à leurs ménages d'améliorer leur sécurité alimentaire et leurs infrastructures de logement et WASH.
- Promouvoir la sensibilisation des principes des droits de l'homme, la participation, l'égalité, la responsabilité et la primauté du droit.

3.1 Produits, activités et actions :

Sous la direction du PNUD et de l'ONARS, un partenariat avec les agences des Nations Unies intéressées sera établi également pour ce projet et pour mettre en œuvre les solutions de développement basées sur la résilience et une approche basée sur les droits. Ces solutions permettront de répondre aux crises de déplacement interne en renforçant les capacités des personnes et des femmes en mouvement afin de faire face au choc et au stress grâce aux capacités d'adaptation, aux moyens de subsistance immédiats et la sécurité alimentaire.

Le PNUD mettra en œuvre une approche transversale entre les deux produits du cadre du projet ; i) amélioration de la gouvernance et de la gestion des risques liés au genre, et ii) amélioration de la préparation, de l'action et de la résilience des populations vulnérables et des communautés hôtes aux chocs, plus spécifiquement à la protection des moyens de subsistance et l'emploi. Le rôle de la société civile sera promu dans les zones ciblées en soutenant et en habilitant les ONG/OBC à avoir accès au dialogue politique, à participer aux processus d'élaboration des politiques, à établir des réseaux et à développer leurs compétences et connaissances pour interagir avec les autorités nationales et locales sur les questions liées aux droits de la personne, à l'autonomisation des femmes et à l'appui à l'accès à la juridique.

En outre, les ONG/OBC pourraient devenir des co-auteurs de la gouvernance et de la responsabilisation, et défendre les moyens de subsistance et les droits humains des personnes vulnérables en mettant l'accent sur les femmes qui doivent contribuer à la planification et au suivi du développement local inclusif.

Les éléments suivants montrent les résultats attendus et les activités indicatrices du projet de protection des moyens de subsistance :

Réalisations (1) : Les personnes à risque et les personnes déplacées dans les communautés ciblées reçoivent un soutien pour s'adapter grâce aux interventions de protection des moyens de subsistance

Activité 1.1 : Une évaluation participative des besoins, en tenant compte des sexospécificités, des moyens de subsistance et du profil des bénéficiaires ciblés sera réalisée. Une identification des besoins vitaux des activités de travail sera faite, ces activités seront faites contre une rémunération en prenant compte la spécificité du genre. Les activités de travail dont les populations peuvent tirer profit par la suite sont : les infrastructures et les ressources naturelles (la collecte de l'eau, la plantation des essences résistantes à la sécheresse, la construction des abris et des installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement (par ex. toilettes ou traitement/réutilisation des eaux grises).

Activité 1.2 : Une sélection d'activités « argent contre travail » sensible au genre sur la base des résultats de l'évaluation, à travers un processus participatif impliquant des représentants de la communauté et des organisations des femmes sera effectuée. La priorité sera donnée aux activités qui jouent un rôle dans la promotion des ressources naturelles et des infrastructures (par exemple, les refuges, les toilettes pour femmes et hommes) et celles qui renforceront la cohésion sociale.

Activité 1.3 : Une sélection de 647 personnes vulnérables sur la base d'un ensemble prédéfini de critères d'éligibilité et de vulnérabilité (par exemple, âge, éducation, compétences, ménages dirigés par une femme, handicap) sera réalisée. Participation minimale des femmes de 50%.

Activité 1.4: Une mise en œuvre des activités « argent contre travail » sur une période de 40 jours sera faite. Chaque initiative « argent contre travail » recevra un montant basé sur les résultats de l'exercice d'établissement des coûts, tandis que chaque bénéficiaire recevra un montant quotidien de 5 \$ pour couvrir les frais de nourriture et de transport jusqu'au lieu de formation ou au lieu des activités.

L'amélioration de la protection des moyens de subsistance pour les personnes à risque est l'un des piliers de la résilience et du développement durable. Le PNUD renforcera la capacité des 647 personnes vulnérables en déplacement, y compris les personnes handicapées. Il permettra de renforcer leurs mécanismes d'adaptation positifs et d'atténuer les facteurs sous-jacents de tension sociale et d'instabilité communautaire. Il en plus répondra aux besoins immédiats et aux défis naturels de Djibouti comme la sécheresse.

Les 647 personnes déplacées seront sélectionnées en fonction des critères d'éligibilité et de vulnérabilité à développer dans le cadre d'une approche participative avec les parties prenantes concernées. Ils participeront à des initiatives « argent contre travail » de 40 jours qui répondront aux besoins immédiats et humanitaires des PDI à Damerjog.

Les bénéficiaires directs de 647 ménages recevront une prime journalière de 5 \$ pour subvenir à leurs besoins immédiats (sécurité alimentaire) qui sera en moyenne un pourcentage d'augmentation du revenu mensuel des ménages. Les activités « argent contre travail » seront accompagnées de programmes de développement des compétences non techniques, tels que les compétences de communication, où ils seront équipés de techniques pour envoyer les messages, y compris leurs besoins immédiats au gouvernement et aux organisations et décideurs concernés. Des campagnes de sensibilisation sur des sujets clés seront lancées comme la violence sexiste, le VIH et d'autres sujets de préoccupation.

Le PNUD, aux côtés des agences des Nations Unies intéressées dans le cadre du lien entre le développement humanitaire et le développement, rassemblera leurs avantages comparatifs en matière de connaissances et d'expertise pratique pour mettre en œuvre ce résultat et ses activités de manière efficace et efficiente. Les agences des Nations Unies intéressées apporteront une contribution essentielle à la mise en œuvre de toutes les activités du projet. Par exemple, ils soutiendront l'élaboration de critères d'admissibilité et de vulnérabilité pour la sélection des bénéficiaires.

Le PNUD tirera parti de ces résultats en conjuguant ses efforts avec les initiatives des projets mis en œuvre par le portefeuille de l'environnement du PNUD, en particulier en ce qui concerne la gestion de l'eau. Le portefeuille fournira des pompes solaires pour certains des puits d'eau déjà existants dans la zone ciblée. Cela devrait donner les meilleurs résultats possibles avec les ressources disponibles. Le projet élargira la portée de l'aide aux personnes déplacées de Damerjog en leur fournissant l'accès à l'eau pour différents usages, notamment pour la consommation et l'irrigation.

Le tableau ci-dessous fournit des exemples d'idées d'argent contre travail dans un contexte d'intervention d'urgence et de sauvetage :

Zone de soutien	Exemples d'argent pour le travail
Infrastructure des services de base	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des abris, des toilettes, une école et une clinique.
Rehabilitation des infrastructures hydrauliques	<ul style="list-style-type: none"> • Les activités de collecte de l'eau, y compris la réhabilitation du bassin versant à petite échelle, et les canaux d'eau et les pompes à eau solaires.
Sensibilisation de la communauté sur la VBG	<ul style="list-style-type: none"> • Campagnes de sensibilisation sur des sujets clés, y compris la violence sexiste.
Gestion des ordures solides	<ul style="list-style-type: none"> • Nettoyage des zones publiques, des mosquées et des locaux gouvernementaux dans les zones ciblées, mais cela dépend de la zone ciblée. • Collecte et ségrégation des déchets solides • Réhabilitation et plantation de friches (sites de collecte des déchets) dans les zones ciblées.

Réalisation (2) : Participation constructive et efficace des ONG/OBC autour des services des droits de l'homme et de l'aide juridique

Activité 2.1 : Soutenir et renforcer le rôle d'une OBC/ONG dans la promotion de la sensibilisation aux droits de l'homme et à l'aide juridique mis à disposition par le gouvernement et les volontaires, et d'autres questions liées à leurs besoins immédiats et humanitaires.

Activité 2.2 : Renforcer la capacité de la seule organisation communautaire/ONG à devenir un défenseur des besoins de leur communauté et à faire entendre leur voix auprès des décideurs.

Ce produit est conçu pour répondre au besoin pressant d'aider les OBC/ONG à participer au processus d'élaboration des politiques et à renforcer le plaidoyer pour les droits de l'homme, les besoins des femmes et la promotion de l'accès à l'aide juridique. La durée prévue de l'action est de 12 mois, au cours desquels les activités auront lieu dans les communautés hôtes ciblées de Damerjog.

L'OCB/ONG sélectionnée sera habilitée à avoir accès au dialogue politique, à participer aux processus d'élaboration des politiques et à acquérir des opportunités et des compétences pour interagir avec les autorités locales et nationales en matière de droits humains, de participation, d'égalité, de responsabilité et de droit. Des activités de sensibilisation porteront également sur certains sujets liés aux besoins immédiats et humanitaires des personnes déplacées à Damerjog. Les sujets abordés seront, entre autres, la violence domestique, le VIH, les implications négatives des mariages précoces, la toxicomanie, la protection de l'environnement et le changement climatique, WASH et la planification familiale.

Le projet ciblera environ cinq participants/agents de l'OCB/END sélectionnée, y compris les femmes et les jeunes, qui seront mieux équipés pour participer et s'intégrer aux autorités locales dans le dialogue politique ainsi que des activités de plaidoyer et de sensibilisation sur les droits de l'homme.

Tout au long de la mise en œuvre des activités du projet dans le cadre des produits susmentionnés, le PNUD investira dans des interventions visant à développer les capacités du Bureau national d'assistance aux réfugiés et aux sinistrés (ONARS). Le projet aidera le personnel concerné de l'ONARS à améliorer ses compétences techniques en appliquant une approche pratique de développement des compétences, en particulier dans la mise en œuvre des interventions de réponse aux crises.

Cela couvrira différents domaines d'intérêt, comme les évaluations des besoins et de la vulnérabilité et les activités « argent contre travail », ainsi que la reproduction de ces activités dans d'autres domaines, où qu'elles se trouvent.

CONSIDÉRATIONS TRANSVERSALES

Les communautés bénéficiaires et les ménages constituent le groupe le plus important du projet de protection des moyens de subsistance. Bien que les procédures décisionnelles des principaux partenaires nationaux et locaux doivent être surs, les critères de ciblage du bénéficiaire du projet seront élaborés pour accorder une attention particulière aux considérations telles que la pauvreté, la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, et les personnes à risque comme les jeunes et des femmes, ainsi que le statut de déplacement.

Renforcement de la résilience des institutions nationales et des communautés : Les approches communautaires et les méthodes d'engagement communautaire que le projet de protection des moyens de subsistance utilisera sont un moyen efficace de renforcer les capacités ascendantes des efforts de décentralisation futurs et favoriser la cohésion sociale. Le projet identifiera donc les lacunes prioritaires et les besoins de réhabilitation dans la prestation de services (comme l'infrastructure communautaire) et s'attaquera à la vulnérabilité en impliquant les communautés à Damerjog.

Sensibilité aux conflits et cohésion sociale : le projet intégrera la sensibilité aux conflits grâce à des critères de ciblage et d'éligibilité basés sur des statistiques nationales et des chiffres de l'ONU. Pour la sélection des communautés et l'inclusion des bénéficiaires directs dans les consultations avec les communautés et les dirigeants (niveaux de pauvreté, marginalisés, handicap, etc.), le projet priorisera les jeunes à risque (y compris les femmes), sélectionnera et réhabilitera les atouts communautaires clés qui peuvent offrir un bénéfice inclusif à tous les groupes de population dans les communautés y compris les personnes déplacées. Les activités seront conçues pour contribuer au renforcement du tissu social dans les communautés ciblées.

Jeunesse : Le projet contribuera activement à impliquer les jeunes dans le renforcement de la résilience dans leurs propres communautés à travers un travail de mobilisation sociale qui peut se traduire par des opportunités d'emploi à long terme et une sensibilisation accrue aux droits humains et à l'aide juridique. Le projet accordera une attention particulière aux jeunes et aux femmes en tant que moteurs importants du changement et aux leaders du développement et leur fournira des opportunités de revenus et de participation.

Sensibilité au genre : L'évaluation des besoins sensibles au genre servira de base à la mise en œuvre des activités. La participation active des femmes sera garantie avec un objectif minimum de 50% de femmes (en prenant compte les jeunes femmes et les ménages dirigés par une femme). Les activités liées à l'argent contre travail temporaire et la sensibilisation aux droits de l'homme seront conçues de manière à promouvoir l'engagement des femmes d'une manière sensible sur le plan socioculturel

PARTENARIATS

La coordination et la synergie sont recherchées avec les partenaires bilatéraux et multilatéraux (partenaires au développement, ONG internationales, agences des Nations Unies), à travers les mécanismes de coordination existants et appropriés, et en fonction de leurs avantages comparatifs respectifs et de leur expertise technique. De plus, l'harmonisation des pratiques (sélection de projets, incitations, coûts et activités de travail contre rémunération, etc.) sera recherchée avec tous les partenaires, y compris les agences des Nations Unies intéressées, notamment celles qui sont actuellement engagées dans les domaines ciblés. Le programme est assez souple pour s'ouvrir à différents canaux de partenariats. Il est destiné à être utilisé comme un mécanisme efficace pour une réponse coordonnée aux préoccupations de la communauté hôte.

Le bureau de pays du PNUD à Djibouti entretient une relation et un partenariat solides avec le gouvernement de Djibouti et il est le partenaire de choix pour de nombreux programmes de développement. Dans chaque zone ciblée des opérations du PNUD à Djibouti, il existe des points focaux gouvernementaux qui facilitent et soutiennent la coordination des interventions du PNUD sur le terrain. En outre, ils fournissent une expertise technique en tout lieu, comme des services d'analyse statistique, des recommandations techniques sur certains sujets et la mise en réseau avec d'autres partenaires de développement, entre autres domaines de soutien.

D'autres parties prenantes mettent en œuvre des interventions et des initiatives susceptibles d'enrichir les connaissances et l'expertise, y compris les risques et les hypothèses énoncés dans ce document de projet, en particulier dans la section Théorie du changement.

APPROCHE HUMANITAIRE-DEVELOPPEMENT

Les interventions de protection des moyens de subsistance conçues par le PNUD s'appuieront sur les contributions de l'ONARS et des agences des Nations Unies intéressées. Elles seront également consultées lors de la conception des instruments pour les évaluations participatives des moyens de subsistance. L'identification des besoins de la communauté qui va éclaircir la conception des activités « argent contre travail » sera alimentée par les contributions techniques des partenaires nationaux et des Nations Unies.

Les profils des matériels de formation et/ou des sessions de sensibilisation seront informés par les agences des Nations Unies intéressées sur les principaux domaines d'intérêt. Par exemple, ils donneront des conseils sur les problèmes sociaux auxquels sont confrontées les personnes déplacées vulnérables du climat, tels que le mariage précoce et la violence domestique, entre autres.

Les partenaires intéressés des Nations Unies apporteront leurs avantages comparatifs de connaissances pour répondre aux besoins humanitaires urgents et passeront par des approches durables à plus long terme, en soutenant les populations vulnérables et les personnes relevant de la compétence du HCR afin d'améliorer leurs moyens de subsistance et leurs droits.

Enfin, un comité de pilotage du projet sera mis en place, comprenant des représentants de l'ONARS et des partenaires de l'ONU pour superviser les progrès vers la réalisation du lien humanitaire-développement ».

ENGAGEMENT DES PARTIES PRENANTES

Le projet de protection des moyens de subsistance sera supervisé par l'ONARS du ministère de l'Intérieur en tant que contrepartie nationale pour la mise en œuvre du projet intitulé « **Renforcement des capacités nationales et préparation des réponses aux urgences** ». L'ONARS supervisera toutes les activités et tous les cycles du projet : identification, formulation, mise en œuvre et suivi et évaluation, avec le Ministère de l'agriculture, le Ministère du logement, du développement urbain et de l'environnement, le Ministère de l'eau et de l'énergie et le Ministère du travail, le Ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille, du Bien-être et des Affaires Sociales entre autres.

L'implication du personnel technique et des représentants des agences gouvernementales et non gouvernementales sera assurée par un comité de supervision local. En outre, un représentant des agences des Nations Unies partenaires, sera dans ce comité pour assurer la coordination et soutenir la nouvelle façon de travailler (action collective). Ce comité devrait conseiller la prise de décision et faciliter les opérations et les activités quotidiennes selon les besoins.

PROFIL DES GROUPES CIBLÉS

Les groupes cibles du projet de protection des moyens de subsistance sont les personnes vulnérables et les familles déplacées de la région de Balbala qui ont été transférées à Damerjog. Ces personnes ont quitté leur région d'origine à cause des sécheresses et des chocs climatiques récurrents.

Ils ont perdu leur bétail, qui était leur seul moyen de subsistance, et ont été contraints de déménager en ville pour commencer une nouvelle vie.

Ces personnes déplacées sont pour la plupart des familles avec beaucoup de très jeunes enfants. Il y a moins de 5 personnes de plus de 65 ans. Jusqu'à présent, les enfants non accompagnés n'ont pas été identifiés.

Comme dit plus haut, il y a beaucoup d'enfants c'est pourquoi il est essentiel d'avoir des services de santé et scolaires. Ces personnes vulnérables ont été installées dans des zones inoccupées, dans le petit village de Damerjog. Il n'y a pas de services de base. Ils ont été pris en charge par l'ONARS, mais l'aide et l'assistance de la communauté internationale sont très nécessaires.

COOPÉRATION SUD-SUD ET TRIANGULAIRE (SSC/TRC)

Le bureau de pays du PNUD à Djibouti appliquera la coopération Sud-Sud et examinera les meilleures pratiques similaires qui seront reproduites dans le contexte djiboutien, compte tenu de la volonté politique et de la situation socio-économique. Par exemple, le bureau de pays examinera plus avant les pays touchés par des crises similaires, en particulier dans la corne de l'Afrique, en introduisant et en intensifiant ses projets de subsistance et d'emploi, en accordant une attention particulière aux questions environnementales et de gouvernance.

Une analyse adéquate et des mesures explicites pour promouvoir l'utilisation de la coopération Sud-Sud et triangulaire seront identifiées et accompagnées de l'objectif de la localisation des ODD avec un accent particulier sur l'amélioration de l'accès aux opportunités de subsistance comme pré-requis pour la durabilité des résultats/impacts du projet.

CONNAISSANCE

Le projet prévoit de produire des infographies/brochures élaborant la conception du projet de protection des moyens de subsistance. Une courte vidéo sera produite avec une approche cinématographique sensible au genre. Il illustrera les activités du projet, les critères d'éligibilité et l'impact attendu sur le niveau de vie des personnes et des bénéficiaires.

Une base de données désagrégée par genre utilisant un logiciel Excel sera développé avec toutes les informations (variables démographiques, économiques, sociales et environnementales) pour faire un suivi et analyser l'évolution du projet en aval après la fin de celui-ci. Le projet partagera cette base de données avec d'autres agences onusiennes et non onusiennes en tant que référence pour leur futur planification et sélection des bénéficiaires afin d'éviter les duplications.

DURABILITÉ ET ÉVOLUTION

Le bureau de pays du PNUD à Djibouti mettra en œuvre ce projet de protection des moyens de subsistance en phase pilote, qui sera reproduit et élargi verticalement et horizontalement (approche 3x6), tout en ajoutant de nouveaux programmes de protection des moyens de subsistance au fur et à mesure et en ciblant de nouvelles zones géographiques et des personnes relevant de sa compétence.

La participation des autorités nationales, locales et des organisations de la société civile constitue une condition préalable à sa durabilité et à son évolution.

Cela sera matérialisé à travers toutes les phases du projet. Ces partenaires seront consultés et informés de toutes les mises à jour du projet, des défis et des leçons apprises. En conséquence, le processus d'apprentissage par la pratique et les possibilités de renforcement des capacités auxquelles ces autorités et organisations s'engageront leur permettront de concevoir et de mettre en œuvre leurs propres solutions aux défis et priorités locaux à l'avenir.

Ce projet servira de catalyseur pour attirer un soutien supplémentaire de la part des partenaires de développement intéressés. Néanmoins, compte tenu du contexte actuel de décentralisation budgétaire à Djibouti et des financements des bailleurs de fonds, les progrès en matière de durabilité et les détails d'une stratégie de sortie pour les investissements techniques et financiers des partenaires se feront progressivement et resteront fortement sujets à des retournements.

Le bureau de Djibouti veillera à ce que les interventions proposées soient conformes aux priorités gouvernementales, aux priorités du PNUD élaborées dans le Plan stratégique du PNUD, au Document commun d'analyse de pays, au Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement et aux Plans d'action nationaux.

IV. GESTION DE PROJET ET ARRANGEMENTS DE LA GOUVERNANCE

Le bureau de pays du PNUD à Djibouti applique ses politiques et procédures en matière de programmes et d'opérations. Il régule l'efficacité et l'efficience de la gestion des projets et optimisent ainsi l'utilisation des ressources disponibles. Par exemple, les procédures de passation des marchés appliquent une diligence raisonnable pour attribuer un contrat (par exemple un service contrat) basé sur un score combiné des meilleures propositions techniques et financières (le PNUD applique la règle du meilleur rapport qualité/prix).

En outre, l'analyse de la théorie du changement mise en œuvre récemment lors de l'élaboration du nouveau CDP 2018-2020 a exploré différentes options pour obtenir les meilleurs résultats possibles avec les ressources disponibles. Dans le domaine des programmes de protection des moyens de subsistance, le PNUD à Djibouti utilisera l'indicateur du « coût par habitant » comme référence pour obtenir des résultats maximums avec les ressources disponibles.

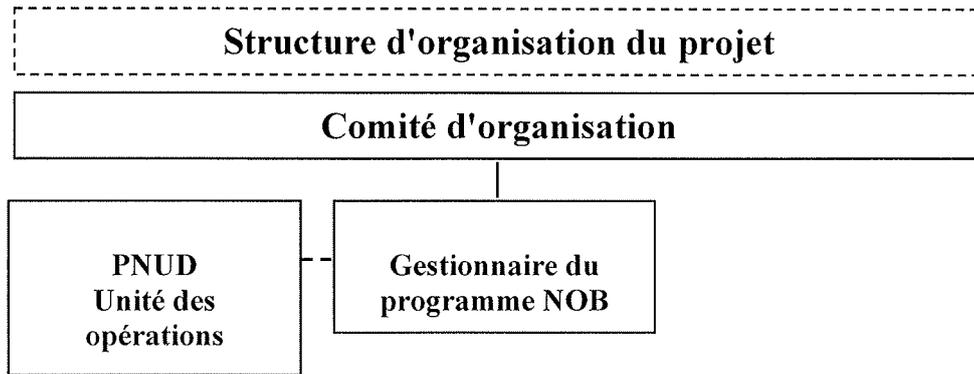
Le projet sera géré au jour le jour par un gestionnaire de programme NOB. Le projet sera soutenu par l'Unité des Opérations déjà existante du PNUD à Djibouti dans tous les travaux administratifs et par l'équipe de Communication qui sera chargée de documenter les leçons apprises, les meilleures pratiques et entreprendre le plaidoyer dans et au-delà des zones cibles, concevoir et diffuser des messages ciblés pour gérer les attentes et accroître la sensibilisation aux questions pertinentes ainsi que la visibilité du PNUD et des donateurs.

Ce projet devrait être mis en œuvre par le PNUD dans le cadre de la modalité d'exécution directe (DIM). Le projet sera mis en œuvre en étroite collaboration avec différents partenaires, pour mobiliser leurs différentes politiques, prise de décision, consultation, mobilisation communautaire, mobilisation des ressources, mise en œuvre, suivi, supervision, capacités d'influence politique et/ou mandats.

Un partenariat étroit avec les autorités locales et les départements techniques sera là pour assurer le fonctionnement futur et la durabilité des installations publiques et des activités agricoles réhabilitées et/ou modernisées. Les autorités locales jouent également un rôle dans la sélection des bénéficiaires et des interventions prioritaires, qui est également menée en consultation étroite avec les communautés locales et les OSC/OBC. La sélection et la hiérarchisation se font également sur la base de critères sensibles aux conflits, d'une répartition équitable des ressources disponibles entre les différentes communautés touchées, ainsi que de la résolution des conflits.

La participation du personnel technique et des représentants des agences gouvernementales et non gouvernementales sera encadrée par un comité de supervision local. En outre, un représentant des agences des Nations Unies intéressées fera partie de ce comité pour assurer la coordination et soutenir la nouvelle façon de travailler (action collective et objectifs). Ce comité devrait conseiller la prise de décision et faciliter les opérations et les activités quotidiennes selon les besoins.

La structure de l'organisation du projet est la suivante :



V. CADRE DES RESULTATS

Résultat escompté tel qu'indiqué dans le Cadre des résultats et des ressources du PNUAD / pays [ou mondial / régional] :										
Indicateurs de résultats tels qu'énoncés dans le Cadre des résultats et des ressources du Programme de pays [ou du Cadre mondial / régional], y compris les niveaux de référence et les cibles :										
Résultat (s) applicable (s) du plan stratégique du PNUD :										
Titre du projet et numéro du projet Atlas :										
RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE SORTIE	LA SOURCE DE DONNÉES	BASELINE		CIBLES ET SOURCES DE VÉRIFICATION					
			Value	Année	Q1	Q2	Q3	Q4	Méthodes de collecte de données / Sources de vérification	
	Finalisation de l'évaluation participative des besoins dans les délais et comme prévu.	UNDP	N/A	2018	X					
Produit 1 Les femmes et les hommes à risque et déplacés dans les communautés ciblées ont bénéficié d'un soutien d'adaptation en bénéficiant d'interventions de protection des moyens de subsistance	Nombre de bénéficiaires, hommes et femmes, ayant accès à des possibilités de génération de revenus à court terme, ventilés par sexe et personnes handicapées.	UNDP	0.00	2018					647	
	Nombre de jours ouvrables créés, ventilés par sexe et personnes handicapées.	UNDP	0.00	2018					28,880	
	Nombre d'initiatives « argent contre travail » sensibles au genre mises en œuvre, ventilées par contribution à la réponse aux besoins immédiats et humanitaires.	UNDP	0.00	2018					15	
	% de l'augmentation des revenus des ménages des bénéficiaires directs.	UNDP	0.00	2018						
	% des bénéficiaires directs ont signalé des changements positifs dans leurs moyens de subsistance de base ; tels que l'accès au logement, l'assainissement, la santé, l'éducation, la sécurité alimentaire, la sortie du mécanisme d'adaptation négative).	UNDP	0.00	2018				30%	50%	80%

Résultat escompté tel qu'indiqué dans le Cadre des résultats et des ressources du PNUAD / pays [ou mondial / régional] :										
Indicateurs de résultats tels qu'énoncés dans le Cadre des résultats et des ressources du Programme de pays [ou du Cadre mondial / régional], y compris les niveaux de référence et les cibles :										
Résultat (s) applicable (s) du plan stratégique du PNUD :										
Titre du projet et numéro du projet Atlas :										
RÉSULTATS ATTENDUS	INDICATEURS DE SORTIE	LA SOURCE DE DONNÉES		BASELINE		CIBLES ET SOURCES DE VÉRIFICATION				
		Value	Année	Q1	Q2	Q3	Q4	Méthodes de collecte de données / Sources de vérification		
Produit 2 Participation constructive et efficace des ONG/OCB autour des droits de l'homme et des services d'aide juridique.	Nombre d'organisations communautaires/ONG soutenues engagées dans un travail de plaidoyer sur les droits de l'homme et l'aide juridique.	UNDP	0.00	2018	2		2			<ul style="list-style-type: none"> • Rapports d'avancement du projet. • Vérifications ponctuelles périodiques. • Rapports d'autres partenaires de développement. • Entretiens avec des bénéficiaires directs et indirects. • Rapports des agences gouvernementales compétentes.
	Nombre d'initiatives visant à promouvoir la sensibilisation aux droits de la personne, l'autonomisation des femmes et l'accès à l'aide juridique.	UNDP	0.00	2018	1		1			
	Nombre de bénévoles, y compris des avocats, travaillant dans des organisations communautaires/ONG soutenues ventilées par sexe.	UNDP	0.00	2018		10			10	
	Nombre d'initiatives pour défendre les besoins des groupes vulnérables	UNDP	0.00	2018			1		1	
	Nombre de campagnes sur l'égalité des sexes/VBG par des organisations communautaires/ONG soutenues	UNDP	0.00	2018			1		1	
	Initiatives sur les questions environnementales/changement climatique	UNDP	0.00	2018			1			
	Nombre de réunions/entretiens avec des décideurs pour défendre un besoin ou une idée sur le développement local.	UNDP	0.00	2018	1	2	2		1	

VI. CADRE DE SURVEILLANCE (IS THE OFFICE PLANS TO IMPLEMENT AN EVALUATION FOR THIS PROJECT ?

Conformément aux politiques et procédures de programmation du PNUD, le suivi du projet sera assuré par les plans de suivi et d'évaluation suivants :

PLAN DE SUIVI

Activités de surveillance	Objectif	Fréquence	Action attendue
Suivre les progrès des résultats	Les données de progrès par rapport aux indicateurs de résultats du FRR seront collectées et analysées pour évaluer les progrès du projet dans la réalisation des résultats convenus.	Trimestriel	Les progrès plus lents que prévu seront traités par la gestion de projet.
Surveiller et gérer les risques	Identifier les risques spécifiques qui peuvent menacer l'atteinte des résultats escomptés et identifier et suivre les actions de gestion des risques en utilisant un journal des risques. Cela inclut des mesures de suivi et des plans qui peuvent avoir été requis selon les normes sociales et environnementales du PNUD. Les audits seront menés conformément à la politique d'audit du PNUD pour gérer les risques financiers.	Trimestriel	Les risques sont identifiés par la direction du projet et des mesures sont prises pour gérer les risques. Le Journal des risques est activement maintenu pour suivre les risques identifiés et les mesures prises.
Apprendre	Les connaissances, les bonnes pratiques et les leçons seront saisies régulièrement, ainsi que provenant activement d'autres projets et partenaires et intégrées dans le projet.	Au moins annuellement	Les leçons pertinentes sont capturées par l'équipe de projet et utilisées pour éclairer les décisions de gestion.
Assurance qualité annuelle du projet	La qualité du projet sera évaluée par rapport aux normes de qualité du PNUD afin d'identifier les forces et les faiblesses du projet et d'éclairer la prise de décision de gestion pour améliorer le projet.	Annuellement	Les points forts et les faiblesses seront examinés par la direction du projet et utilisés pour éclairer les décisions afin d'améliorer la performance du projet.
Examiner et corriger les cours	Examen interne des données et des preuves de toutes les actions de suivi pour éclairer la prise de décision.	Au moins annuellement	Les données de performance, les risques, les leçons et la qualité seront discutés par le comité de projet et utilisés pour apporter des corrections de cap.
Rapport de projet	Un rapport d'avancement sera présenté au Comité de Pilotage et aux principales parties prenantes, comprenant des données d'avancement montrant les résultats atteints par rapport aux objectifs annuels prédéfinis au niveau de la production, le résumé annuel de la qualité du projet, un risque actualisé avec des mesures d'atténuation évaluer ou examiner les rapports préparés au cours de la période.	Annuellement et à la fin du projet (rapport final)	

VII. PLAN DE TRAVAIL

RÉSULTATS ATTENDUS	Budget prévu par année					PARTIE RESPONSABLE	Source de financement	Description du budget	Montant (USD)
	ACTIVITÉS PLANIFIÉES	Q1	Q2	Q3	Q4				
Produit 1 : Les personnes à risque et les personnes déplacées dans les communautés ciblées bénéficient d'un soutien pour leur survie grâce aux interventions de protection des moyens de subsistance Marqueur de genre : 2	1.1 Mettre en œuvre une évaluation des besoins participatifs sensibles au genre.					UNDP	DANISH	Contrat individuel	15,000
	1.2 Sélection des activités/initiatives « argent contre travail »						DANISH	Équipement, Entraînement, Incitations quotidiennes.	401,328
	1.3 Sélection des bénéficiaires directs								
	1.4 Mise en œuvre des activités de travail contre rémunération								
	1.5 Suivi et évaluation								
	Sous-total pour le produit 1								
Produit 2 : Participation constructive et efficace des ONG/OCB autour des droits de l'homme et des services d'aide juridique. Marqueur de genre : 2	2.1 Soutenir et habiliter 4 OBC/ONG dans la promotion de la sensibilisation aux ressources humaines, à l'autonomisation des femmes et aux services d'aide juridique.					UNDP	DANISH	Formation et développement des capacités	30,000
	2.2 Renforcer la capacité des OBC / OSC sélectionnées dans le plaidoyer pour les besoins de la communauté								
	Sous-total pour le produit 2								
Gestion de projet									49,000
Soutien à la Gestion Générale									34,672
TOTAL									530,000

VIII. CONTEXTE JURIDIQUE ET GESTIONS DES RISQUES

CLAUSES STANDARD DU CONTEXTE JURIDIQUE

Le document de projet est l'instrument envisagé et défini dans les Dispositions Supplémentaires au Document de Projet, ci-joint et faisant partie intégrante des présentes, en tant que « Document de Projet ».

CLAUSES STANDARDS DE GESTION DES RISQUES

UNDP (DIM)

1. UNDP En tant que partenaire d'exécution, le PNUD se conformera aux politiques, procédures et pratiques du Système de gestion de la sécurité des Nations Unies (UNSMS).
2. Le PNUD accepte de déployer tous les efforts raisonnables pour s'assurer qu'aucun [fonds du projet] [fonds du PNUD reçus en vertu du document de projet] ne soit utilisé pour apporter un soutien aux personnes ou entités associées au terrorisme et que les bénéficiaires de Le PNUD ci-dessous n'apparaît pas sur la liste du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1267 (1999). La liste peut être consultée via :

http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml. Cette provision doit être incluse dans tous les contrats de sous-traitance ou sous-contrats conclus dans le cadre de ce document de projet.
3. Conformément aux politiques et procédures du PNUD en matière de programmes et d'opérations, la durabilité sociale et environnementale sera renforcée grâce à l'application des normes sociales et environnementales du PNUD (<http://www.undp.org/ses>) et du mécanisme de responsabilisation connexe (<http://www.undp.org/secu-srm>).
4. Le partenaire d'exécution doit : (a) mener les activités liées au projet et au programme conformément aux normes sociales et environnementales du PNUD, (b) mettre en œuvre tout plan de gestion ou d'atténuation préparé pour le projet ou le programme afin de se conformer à ces normes, et (c) s'engager de manière constructive et en temps opportun pour répondre aux préoccupations et aux plaintes soulevées par le biais du mécanisme de responsabilisation. Le PNUD veillera à ce que les communautés et autres parties prenantes du projet soient informées et aient accès au mécanisme de responsabilisation.
5. Tous les signataires du document de projet doivent coopérer de bonne foi à tout exercice visant à évaluer tout engagement lié au programme ou au projet ou à la conformité aux normes sociales et environnementales du PNUD. Cela inclut l'accès aux sites du projet, au personnel concerné, à l'information et à la documentation

IX. ANNEXES

1. Rapport d'assurance de la qualité du projet
2. Modèle de sélection sociale et environnementale, version française, y compris les évaluations sociales et environnementales supplémentaires ou les plans de gestion, le cas échéant. (Note: Le SES Screening n'est pas requis pour les projets dans lesquels le PNUD est Agent Administratif uniquement et/ou projets composés uniquement de rapports, coordination d'événements, formations, ateliers, réunions, conférences, préparation de matériel de communication, renforcement des capacités des partenaires dans les négociations et conférences internationales, la coordination des partenariats et la gestion des réseaux, ou les projets mondiaux/régionaux sans activités au niveau des pays).
3. Analyse des risques. Utilisez le modèle de journal des risques standard. Veuillez vous référer à la Description du Livrable du Livrable pour les instructions.
4. Évaluation de la capacité : Résultats des évaluations de la capacité du partenaire d'exécution (y compris l'évaluation micro HACT).
5. TDR des principaux postes de gestion.

ANNEX 1 : ANALYSE DES RISQUES

Risques	Impact et Probabilités	Stratégie d'atténuation
1) Politique et sécurité		
L'argent ne peut pas être livré aux bénéficiaires.	I: 4 P: 3	<ul style="list-style-type: none"> • Livrer par le biais d'intermédiaires, tels que les organismes gouvernementaux, les ONG/OBC locales ou les IMF.
L'instabilité politique et sécuritaire peut ne pas favoriser une mise en œuvre fructueuse des activités du projet ni une expansion.	I: 3 P: 2	<ul style="list-style-type: none"> • Un suivi continu de la situation en matière de sécurité sera entrepris et un plan de travail révisé à intervalles réguliers. En cas d'aggravation grave du contexte local, les activités seront limitées à des zones/problèmes plus sûrs. • Encourager des dialogues continus au niveau local. • Mise en œuvre à travers des partenaires locaux et des communautés.
Des tensions survenir dans les zones/communautés hôtes ciblés.	I: 4 P: 3	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi continu de la situation. • Partenariats établis avec les communautés et les autorités locales. • Surveillance communiquée aux autorités publiques et à la communauté internationale pour la préparation.
2) Financier et transparence		
Sélection des bénéficiaires exposés à la fraude (par exemple listes de faux travailleurs).	I: 4 P: 2	<ul style="list-style-type: none"> • Des contrôles aléatoires, un processus d'enregistrement approprié, une coordination étroite avec les autorités locales/centrales et les communautés et, dans la mesure du possible, un processus transparent et participatif dans la conception, l'évaluation et la mise en œuvre du projet.
Pénurie ou retards de financement pour couvrir le coût des activités et développer le projet.	I: 4 P: 2	<ul style="list-style-type: none"> • Une stratégie de mobilisation des ressources devrait être élaborée et le partage des coûts du gouvernement devrait être négocié. • Activités de réduction d'échelle en cas de pénurie grave de ressources financières.
Capacités de marché limitées et forte variation des prix des matériaux, outils et équipements.	I: 3 P: 3	<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer des enquêtes ad hoc sur les prix du marché de certains produits et sur le marché.
3) Environnement et contexte		
L'impact d'un grand projet sur l'utilisation des ressources naturelles qui pourrait jouer un rôle dans la création de conflits.	I: 4 P: 2	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les risques environnementaux et le rôle des ressources naturelles dans les conflits et les aborder dans la phase de planification du projet.
La sécheresse persistante liée au changement climatique réduit les options de subsistance.	I: 3 P: 3	<ul style="list-style-type: none"> • Inclure des critères de sélection environnementale. • Promouvoir la sensibilisation à l'environnement et le plaidoyer et impliquer l'Agence pour l'environnement dans le processus de sélection. • Établir des procédures d'exploitation normalisées. • Impliquer dès que possible les autorités

Risques	Impact et Probabilités	Stratégie d'atténuation
		concernées pour favoriser l'appropriation et les synergies.
Changer vers le haut ou vers le bas dans le niveau d'afflux de l'une ou de toutes les zones ciblées.	I: 3 P: 3	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre l'accent sur les aspects à court terme du programme à court terme, en fonction de la situation. • Développer des réponses rapides et des mécanismes d'atténuation des conflits en cas d'afflux important. • Suivi continu de l'afflux de réfugiés yéménites dans les zones ciblées.
4) Capacity & Expectations of Local Communities		
Capacités limitées des institutions d'exécution locales et de la population.	I: 3 P: 3	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet assurera le développement des capacités pour assurer une gestion appropriée des projets et des finances, une mise en œuvre, un suivi et des rapports transparents. • Le projet dépendra de modalités de mise en œuvre diversifiées comprenant l'engagement et la passation de marchés avec les autorités locales, les organisations communautaires, les ONG et le secteur privé. • Le programme suivra une approche consultative participative pour aider les homologues nationaux à parvenir à un consensus et à un accord sur la division du travail.
Le projet pourrait rencontrer des retards en raison du manque d'expertise et de ressources humaines disponibles au niveau national.	I: 4 P: 4	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet utilisera la base de données existante d'experts nationaux et internationaux du PNUD et de partenaires des Nations Unies intéressés qui sont capables et désireux de fournir un appui technique au projet.
Perception négative des segments du public concernant le projet en raison de l'information limitée sur les activités du programme et des attentes non gérées	I: 3 P: 3	<ul style="list-style-type: none"> • Mieux se concentrer sur la communication des résultats et travailler avec les communautés. • Dans les endroits critiques, le PNUD se concentre sur la fourniture rapide d'un soutien très visible aux communautés. • Révision continue pour la stratégie de communication.
5) Institutional Capacity		
Les diverses informations requises servant de base à la planification participative et au processus de prise de décision peuvent ne pas exister, ou peuvent ne pas être facilement disponibles, ou ne pas être facilement partagées par les propriétaires des informations ou peuvent être périmées ou non disponibles sous format approprié ou échelles.	I: 3 P: 3	Pendant la phase préparatoire du projet, avec l'aide des institutions gouvernementales et des partenaires nationaux et internationaux ayant des connaissances et des systèmes de suivi sur les zones proposées dans le Projet, toutes les sources de données et bases de données seront listées et une proposition pour consolider et faciliter l'accès. A cette information sera développée et mise en œuvre. Une telle proposition comprendrait des termes et des accords pour l'accès et l'utilisation de l'information.

Risques	Impact et Probabilités	Stratégie d'atténuation
Distorsion du marché du travail : des salaires trop élevés peuvent détourner la main d'œuvre des activités productives et de l'emploi dans le secteur privé.	I: 3 P: 2	<ul style="list-style-type: none"> • Fixer des incitations conformes au salaire minimum national/salaire national moyen pour éviter les perturbations du marché des biens et de la main-d'œuvre.
6) Gender-related Risks		
Renforcer certains rôles de genre à travers le choix des projets d'emploi et d'exclure involontairement des femmes de participer à des projets (en raison d'obligations domestiques ou non autorisées à participer à certains types de travail, etc.).	I: 4 P: 1	Identifier les principaux risques liés au genre dans le contexte et les aborder dans la phase de planification du projet.

ANNEX 2 : TERMES DE REFERENCES

I. Information sur le poste

Titre du poste :	Chargé de programme
Localisation :	Djibouti - Djibouti avec de fréquents déplacements dans les zones ciblées
Type de vacance :	XXX
Date limite :	XXXX
Type de contrat :	Service Contract
Grade du poste :	NOB
Langue requise :	Français
Durée du contrat initial :	Une année (Renouvelable)

II. Context

L'effet de l'instabilité régionale et du changement climatique a aggravé les défis socioéconomiques et les conditions de vie des populations des communautés vulnérables. Il a nui à la protection des moyens de subsistance et a amplifié les défis structurels auxquels sont confrontés les moyens de subsistance immédiats et la sécurité alimentaire. L'amélioration de la protection des moyens de subsistance, des droits de l'homme et de l'aide juridique pour les personnes déplacées et les femmes vulnérables sont les principaux piliers pour renforcer la résilience et promouvoir la cohésion sociale et la stabilité des communautés.

Le PNUD Djibouti a développé un projet dont Djibouti est un pays pilote « **Projet de renforcement et de préparation des capacités nationales aux urgences** », qui sera complété par d'autres initiatives dans le cadre de la mise en œuvre globale des réponses aux réfugiés (CRRF), mais aussi des migrants et des déplacés induits par le climat afin d'atténuer les tensions sociales.

Dans le cadre du projet général ci-dessus, le PNUD Djibouti a conçu une intervention sensible au conflit intitulée « **Renforcer la résilience en favorisant l'accès à la protection des moyens de subsistance pour les personnes vulnérables et déplacées** ». Il vise à fournir un soutien d'adaptation et de soutien à environ 647 ménages déplacés vulnérables à Damerjog en répondant à leurs besoins immédiats de subsistance et de survie, notamment la sécurité alimentaire, les infrastructures (maisons et toilettes), les activités agricoles communautaires et publiques, les médicaments et services de base. Travaillant en partenariat avec les communautés affectées, il vise également à soutenir la stabilisation des moyens de subsistance avec une vision à plus long terme pour renforcer la résilience des familles djiboutiennes démunies qui, autrement, n'ont aucune source de revenus dans la zone ciblée de Damerjog.

Le PNUD mettra en œuvre une approche transversale entre les deux produits du projet-cadre ; i) amélioration de la gouvernance et de la gestion des risques sensibles au genre, et ii) amélioration de la préparation, de l'action et de la résilience des populations vulnérables et des communautés hôtes aux chocs, plus spécifiquement la protection des moyens de subsistance et l'emploi. Le rôle de la société civile sera promu dans les zones ciblées en soutenant et en habilitant les ONG/OBC à avoir accès au dialogue politique, à participer aux processus d'élaboration des politiques, à établir des réseaux et à développer leurs compétences et connaissances pour interagir avec les autorités nationales et locales, questions liées aux droits de la personne et à l'accès à l'aide juridique.

Dans le cadre de l'objectif global de l'ONU : Une approche et une nouvelle façon de travailler, le PNUD collabore avec les organismes humanitaires des Nations Unies intéressés à la mise en œuvre de ce projet « **Renforcer la résilience en promouvant la protection des moyens de subsistance des personnes vulnérables et déplacées** ». Avantages pour servir au mieux les objectifs du projet et maximiser l'impact et les résultats collectivement.

III. Contexte organisationnel

Sous la direction du Directeur pays adjoint, l'Agent de projet/Moyens de subsistance entreprendra les tâches suivantes dans le cadre du projet sur les moyens d'existence dans le cadre du projet « **Renforcement des capacités nationales pour la préparation aux situations d'urgence et l'intervention** ».

IV. Fonctions / résultats clés attendus

Fonctions clés : 1) gérer la mise en œuvre de tous les travaux, qualité et calendrier du projet, 2) mettre en œuvre les opérations globales du projet y compris finances, ressources humaines, achats, etc. 3) superviser la mise en œuvre des activités du projet sur le terrain, 4) gérer la facilitation de l'accès aux offres d'emploi salarié et à la délivrance de permis de travail, et 5) toutes autres fonctions requises pour la mise en œuvre de la portée du travail du projet.

Support Project Management:

- Assurer un suivi approfondi et opportun de la mise en œuvre et de l'exécution des activités et des résultats ;
- Coordonner avec les partenaires d'exécution et suivre de près leur mise en œuvre, et assurer la livraison des activités dans les délais ;
- Soutien à l'élaboration des plans de travail du projet et du budget correspondant ;
- Soutien à la gestion financière des projets par le suivi des dépenses ; rester au top du budget global en faveur de la révision du budget, etc. ;
- Suivre les progrès des différentes activités du projet et soumettre régulièrement des rapports sur les progrès, les réalisations, les difficultés, les leçons apprises, etc.
- Aider à préparer des documents de communication/publicité, par ex. affiches, brochures, newsletter, etc. ;
- Soutien à l'identification de partenaires et de donateurs potentiels ;
- Soutenir le bureau de pays dans l'élaboration de nouvelles propositions et activités.

Soutenir le travail sur le terrain :

- Identifier les partenaires potentiels dans les communautés, y compris les jeunes activistes féminins et masculins, les organisations communautaires, et comprendre les besoins et les capacités comme base pour comprendre et informer la sélection des interventions ;
- Mener des visites à domicile et des auditions d'acteurs pour comprendre les besoins spécifiques ;
- Conduire dans le cadre des réunions communautaires participatives de l'équipe des moyens de subsistance et représenter le PNUD ;
- Établir, dans le cadre et avec le soutien de l'équipe des moyens de subsistance, les relations avec les municipalités ;
- Développer, dans le cadre de l'équipe des moyens de subsistance, le plan de travail des interventions ;
- Suivre de près la mise en œuvre des activités, en signalant les risques et problèmes potentiels au spécialiste des moyens de subsistance ;
- Saisir les changements transformateurs des bénéficiaires et des communautés à travers des visites et des entretiens à domicile, et soutenir le développement de produits de connaissance ;
- Dans toutes les fonctions et activités, une approche sensible au genre et aux conflits est requise.

VI. Compétences et facteurs de réussite essentiels

- Fait preuve d'intégrité en modélisant les valeurs et les normes éthiques de l'ONU.
- Promeut la vision, la mission et les objectifs stratégiques du PNUD.
- Affiche la sensibilité culturelle, le sexe, la religion, la race, la nationalité et l'âge et l'adaptabilité.
- Traite tous les gens équitablement sans favoritisme.

VI. Qualifications de recrutement

Éducation :	Baccalauréat en développement communautaire ; sciences sociales, administration des affaires, économie, sociologie, développement social, anthropologie sociale ou tout autre domaine connexe.
Expérience :	<ul style="list-style-type: none">• Plus de 5 années d'expérience professionnelle dans le domaine du développement, de la création d'emplois, du développement socio-économique, du genre, de la protection sociale, de l'autonomisation des jeunes et des femmes et des domaines pertinents.• Expérience approfondie de l'expérience d'engagement communautaire dans les domaines des moyens de subsistance/de l'emploi, du développement communautaire, de l'autonomisation des jeunes et des femmes, de la gouvernance locale et du genre.• Une expérience de la cohésion sociale et de la stabilité de la communauté est un atout.• L'expérience de la création d'emplois verts est un atout important.• Expérience antérieure avec une organisation multilatérale ou Internationale incluant des ONG.
Exigences linguistiques	Maîtrise du français, écrit et parlé. La maîtrise de l'Anglais, écrit et parlé, est un atout.